



EXTRAIT N°27/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la convocation :
Le 16 mars 2021

Nombre de conseillers municipaux En exercice	33
En début de séance :	
Présents	26
Procurations	1
Absents	3
Excusés	3

En cours de Séance :	
Présents	28
Procurations	1
Absents	3
Excusés	1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1^{er} adjoint ;

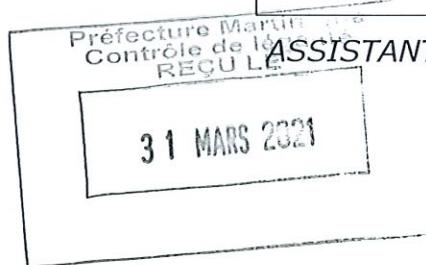
PRESENTS : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.



ASSISTANTS

M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**CREATION ET AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF DE
L'ECOLE AMBROISE PALIX :
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Maire expose :

La création d'un plateau sportif dans l'école, véritable outil de promotion de l'activité physique, répond à des enjeux multiples qui se veulent éducatifs, de cohésion sociale et de santé.

Dès lors, la création d'un plateau sportif pour des écoles éloignées des équipements sportifs du centre devient un objectif et une priorité pour une plus grande pluralité et diversification de l'offre sportive. Il convient de souligner que ces équipements serviront d'équipements de délestage et d'amortisseurs en prévention de la surutilisation du mobilier communal pour les entraînements de certaines associations sportives de la Ville.

L'opération a été estimée à la somme de 64 062,00 € H.T.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
CREATION & AMENAGEMENT PLATEAU SPORTIF « ECOLE DE GONDEAU »	64 062,00 €	Ville Autofinancement	6 406,20 €	10,00 %
		CACEM Fond de concours 2020	6 406,20 €	10,00 %
		ETAT D.E.T.R. 2021	51 249,60 €	80,00 %
TOTAL	64 062,00 €	TOTAL	64 062,00 €	100,00 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement de relatif à la création et à l'aménagement d'un plateau sportif à l'école Ambroise PALIX de Gondeau, Saint Joseph.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte tenu par le Contrôle de légalité
tenu de la transmission REÇU LE
en préfecture

31 MARS 2021

